

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Potonié-Pierre, 21 juillet 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[21 juillet 1878](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Potonié-Pierre, Edmond \(1829-1902\)](#)
Lieu de destination42, Dorotheenstrasse, Berlin (Allemagne)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur la collaboration de Potonié-Pierre au journal *Le Devoir*. Godin explique à Potonié-Pierre qu'il n'est pas journaliste, que la première année du journal lui coûtera 40 000 F, qu'il est décidé à le faire vivre, et qu'il est un de ceux qui peuvent l'aider, aussi examine-t-il sa proposition. Il lui indique qu'il ne peut payer 20 centimes la ligne, ce qui représenterait un coût annuel de rédaction du journal de 34 000 F, mais 10 centimes la ligne. Godin exprime sa satisfaction pour les articles envoyés par Potonié-Pierre : il lui demande l'autorisation de publier des extraits de l'ouvrage projeté par celui-ci ; il souhaite qu'il puisse lui envoyer des articles sur la politique générale envisagée du point de vue de l'intérêt des peuples, sur la paix, sur le mouvement social des idées en Allemagne ou sur le progrès en dehors de la France.

NotesDu 19 mai au 4 août 1878, Edmond Potonié-Pierre publié une série de cinq articles sur des questions économiques et sociales à l'étranger dans le journal *Le*

Devoir.

SupportSur le folio 291v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Edmond Potonié-Pierre et, sur le papier du registre orienté dans le sens paysage, la lettre de Godin à Henry Levasseur du 24 juillet 1878.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#), [Finances personnelles](#)

Lieux cités

- [Allemagne](#)
- [France](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation3 p. (289r, 290r, 291v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise, le 11 juillet 1976

Cher Monsieur,

Je pensais à vous écrire pour vous remercier des articles que vous avez envoyés au journal "Le Devoir". Je voulais vous demander en même temps s'il vous conviendrait de me continuer notre concours, notre lettre a avancé les unions et j'en suis heureux.

Je cherche à assurer l'existence de journal que j'ai fondé et à en faire un organe de progrès social qui manque au Québec, mais je ne suis pas journaliste, je n'en sais ni le métier, ni les usages. Pardonnez-moi donc de vous faire quelques réflexions au sujet de notre proposition.

Je sais que la première année de mon journal me coûtera quarante mille francs, et je ne sais pas ce que j'en retirerais. C'est déjà un certain chiiffe qui m'oblige à regarder aux frais à des services. Malgré cela, je suis désireux de le faire vivre et de lui attacher tout ce qui pourra lui apporter un concours efficace pour féconder son programme.

Je crois que vous êtes de ceux qui pouvez nous aider dans cette tâche, tout en accueillant

A. Potvin.

haut avec sympathie votre proposition, je regrette donc d'être obligé de vous faire quelques réflexions au sujet du côté financier.

Et 10 centimes la ligne, "le devoir" me coûterait environ sept ou quatre mille francs de réaction par an; c'est certainement pour le moment chose impossible. A 15 centimes, ce serait encore vingt cinq mille francs. Envisageant la constitution du journal, il semblerait donc que 10 centimes serait une affaire déjà large; mais j'aimerais bien que de votre côté vous n'ayez des motifs d'en juger autrement. Je vous laisse à apprécier. Vous avez fait du journalisme, vous êtes bon "pige" et j'espère que vous comprendrez ce que mon désir est que "le devoir" vive et qu'il accomplisse son œuvre.

J'ai accueilli avec empressement les articles que vous avez envoyés au "Devoir". Ils rentrent parfaitement dans la ligne de conduite que j'ai tracée. Je serais heureux de vous avoir pour collaborateur dans ces conditions et serais tout disposé, indépendamment de la proposition que vous me faites, de continuer à publier des extraits du ouvrage que vous projetez, de continuer à recevoir de vous des articles que vous m'enverrez moyennant une rémunération arrêtée dans la limite que je vous indique ci-dessous.

Il me semble que nous pourrions de temps
à autre nous faire des articles sur la politique
générale envisagée au point de vue de l'intérêt
des peuples,

sur la paix et ses avantages,
sur le mouvement social des idées en
Allemagne,
sur le progrès extérieur à notre France
en général.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assu-
rance de mes sentiments éternels

Le comte de Montfort

Quin 24 juillet 48

Cher Monsieur Ledoux,

Je me suis rappelé de vous
dans une conversation à la collation.
Puis on s'est mis à parler de
vous; dit-on ainsi, meublé
l'on qu'on en.

Je vous envoie bon pour insérer
dans le courrier l'article à
inclure dans en indiquant la source.
Il est bien entendu que les faits qui
y sont relatés sont de la plus
exacte vérité. Mais ils seront
d'autant mieux accueillis que
ils ne prouvent pas les athées.

Notre bien dévoué

Le comte de Montfort